



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/932

Attribution de subventions de fonctionnement à 26 structures dans le domaine de la danse et du cirque, sur le Fonds d'Intervention Culturel – FIC pour un montant global de 231 000 €.

Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/932 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 26 STRUCTURES DANS LE DOMAINE DE LA DANSE ET DU CIRQUE, SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL – FIC POUR UN MONTANT GLOBAL DE 231 000 €. APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

1/ Lyon, ville de création artistique et culturelle

- Aménager les lieux dédiés à la création artistique et culturelle
- Développer les résidences pour artistes, auteurs et autrices, créateurs et créatrices
- Soutenir et accompagner l'émergence artistique et l'insertion des artistes dans la ville

2/ Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation

- Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte
- Développer l'offre de pratiques artistiques amateur
- Investir l'espace public et rendre plus accessibles nos institutions

3/ Lyon, ville d'échange et de coopération

- Tisser des liens entre villes pour développer des échanges, coopérations et partenariats culturels en France, en Europe et dans le monde dont pourront bénéficier nos étudiants, artistes, techniciens du spectacle, mais aussi les publics lyonnais
- Encourager la coopération entre lieux, entre institutions et tissu associatif, entre disciplines et esthétiques
- Accueillir des artistes, intellectuels, journalistes, empêchés de créer ou menacés dans leur pays, notamment via le réseau Icorn.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important.

Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

Le contexte inédit de la crise sanitaire a freiné de nombreuses créations et projets artistiques et culturels. Le monde du spectacle vivant -artistes, auteur-trices, technicien -nes, administrateur-trices et associé.es- a été durement touché. Il est encore difficile de dire le nombre exact de représentations reportées ou annulées « pour cause de COVID » de chaque structure, ni le total des heures d'Education Artistique et Culturelle perdues. Les lieux accueillant résidences ou répétitions, sont restés ouverts malgré tout et le travail de création a pu se poursuivre. La valorisation des projets de la saison 2020-2021 est basée sur les dates programmées qui ont subies un report ou une annulation, sur le maintien des travaux en résidences ainsi que sur les ateliers avec les publics des territoires ayant eu lieu sur les quelques courtes périodes de reprise d'activités de la saison.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

DANSE ET CIRQUE

La danse et le cirque représentent un volet essentiel dans la politique culturelle de la Ville de Lyon. Depuis les lieux de pratiques et de formation, en passant par les lieux de soutien à l'émergence jusqu'à la prestigieuse Maison de la danse et la Biennale de la danse, tous les arts du mouvement ont leur place dans la cité.

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter 26 associations du secteur de la danse qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces lieux et compagnies chorégraphiques ou circassiennes correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création.

1 – AIDE A LA CREATION ET/OU A L'EMERGENCE EN DANSE

COMPAGNIE ANIKI VOVO - 6 rue des Capucins Lyon 1^{er}

Fondée à Lyon en 2016, la compagnie est dirigée par Joana Schweizer, danseuse, chanteuse, et pianiste. Le jeu, le mélange des arts et des influences, et la recherche de nouveaux espaces à travers des scénographies innovantes, sont les axes principaux du travail artistique. La compagnie est aujourd'hui co-dirigée avec Gala Ognibene, scénographe et photographe.

Après avoir créé de courtes pièces où la musique live, la danse et la scénographie prenaient une place importante, Joana Schweizer a mis en œuvre sa première forme longue : *O que importa é o caminho* qui signifie *C'est le chemin qui compte*. A travers ce solo avec un piano à queue suspendu, elle mêle ses trois arts : la danse, le piano, et le chant.

Sur la saison 2020-2021, la compagnie crée une nouvelle pièce : Invidia (titre provisoire) dans laquelle la voix sera mise à l'honneur autour de sons qui amènent à regarder les oiseaux de plus près. Elle a été en résidence au CND de Lyon. Elle noue également des partenariats avec la Maison de la Danse (dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à la danse en milieu hospitalier et carcéral), et le Musée des Beaux-Arts de Lyon (pour l'animation d'un bal chorégraphique - reporté).

Joana Schweizer a également une carrière d'interprète qui nourrit son travail de chorégraphe et de porteuse de projet.

Le Budget prévisionnel 2021 de l'association est de 51 255 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Sociétés civiles : 12 000 €
Recettes propres : 23 025€

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la compagnie Aniki Vovo

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
Fonctionnement culture : 2 000 €
Fonds d'Urgence : 2 000 €

COMPAGNIE AU-DELA DU BLEU - 17 rue Leynaud Lyon 1^{er}

Jean-Camille Goimard a suivi ses études de danse au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Après avoir participé à diverses créations, en tant qu'interprète, il développe l'envie de mener ses propres projets et crée la compagnie Au-delà du Bleu en janvier 2012. Il a réalisé depuis cinq créations. Sa recherche artistique s'appuie sur l'échange entre différentes disciplines artistiques (danse, vidéo, photo) et les sports de glisse. Sa création *L'Ivresse d'une Approche*, relie la vidéo, la photographie argentique et le mouvement. Cette création intime est une façon différente de se livrer au public, une traversée chorégraphique dans des espaces urbains et naturels. Plusieurs périodes de résidence ont eu lieu la saison précédente aux Subsistances notamment et la pièce a été diffusée au festival *Chaos Danse* (Théâtre Astrée Villeurbanne), à Lyon 9^{ème} dans le cadre de *Tout l' Monde Dehors*, *Châlon dans la rue*, Paris, Mulhouse, Saint Hilaire de Riez. Deux dates sont prévues en juin aux Pays-Bas et en Allemagne.

Cette saison, Jean-Camille Goimard développe une création sur le thème de l'air, *Lévitacion*, création inspirée des base-jumpers pratiquant la wingsuit (sport de l'extrême) avec un duo de danseurs à 360°.

Il a pu la présenter dans le cadre de la *Route des 20* en janvier et a été en résidences à Grenoble, aux SUBS, au Dôme théâtre.. Il sera présent cet été dans le 1^{er} arrondissement de Lyon dans le cadre de *Tout l' monde dehors*. Autour de cette création, une expédition en Polynésie pour l'écriture était prévue ; elle est repoussée à 2022.

La compagnie Au-delà du bleu délivre également régulièrement des ateliers au lycée Branly (Lyon 5^e).

Le Budget prévisionnel 2021 de l'association est de 80 447 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 4 000 €
Evènements : 3 500 €
Recettes propres : 76 447€

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la Compagnie Au-delà du Bleu

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

COMPAGNIE CORPS AU BORD – 1 rue des Nuits Lyon 4^e

L'association Corps Au Bord est une compagnie lyonnaise créée en 1998 par Natacha Paquignon dont le premier nom était la compagnie Kat'chaça. La Compagnie s'intéresse à la question de la relation du corps à son environnement. Elle cherche à inscrire sa démarche artistique dans son environnement sensible et social. Cette approche la mène à déplacer de plus en plus son travail de création dans des espaces publics, et à chercher des processus d'écriture qui incluent le public.

Aujourd'hui elle mène une recherche chorégraphique et numérique qui interroge la place des technologies dans l'environnement et la relation qu'elles entretiennent avec nous, à travers notamment son projet *Space Dances*, développé depuis 2018, création chorégraphique, visuelle et sonore qui repose sur une application pour tablettes tactiles et smartphones.

Space dances consiste en une visite chorégraphique, visuelle et sonore d'un territoire en réalité augmentée, comme un jeu de piste dans la ville, valorisant le patrimoine. Une première version s'est tenue l'année dernière aux Buers/Croix-Luizet à Villeurbanne avec le CCO (200 participants). A Lyon, une version est envisagée pour les Journées Européennes du Patrimoine de 2022. Plus globalement, la compagnie cherche à développer le concept *Space dances* pour proposer une expérience de réalité augmentée dans les événements variés.

Explorer ce rapport du corps aux outils et aux technologies a abouti cette année au premier spectacle chorégraphique en réalité augmentée de la Compagnie : *Lieux miroir*. Il s'agit d'une œuvre hybride, entre spectacle, œuvre visuelle et parcours ludique, une recherche sur la relation entre danse et qi gong, un art martial chinois. Co-produit par la Scène Nationale d'Aubusson, ce spectacle est en résidence au Centre National de la Danse (CND) de Lyon.

Parallèlement, la compagnie Corps au bord mène des ateliers associant danseurs professionnels et amateurs, en situation de handicap mental ou non, sur le projet *Proximité(s)*. La réalisatrice Marie Monier en a fait un documentaire l'année dernière, pendant le confinement.

La compagnie a intégré depuis 2020 le LabLab, espace dédié à la création artistique numérique au Pôle Pixel (Villeurbanne). Elle partage un bureau dans l'espace de coworking, et bénéficie du studio. Dans ce cadre, elle a débuté une collaboration avec le pôle de compétences Pôlette (AADN / Crossed Lab).

Le Budget prévisionnel 2021 de l'association est de 93 700 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Etat : 19 250 €
CNC : 8 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes: 5 000 €
Villeurbanne : 8 500 €
CND : 5 000 €
Recettes propres : 33 450 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la Compagnie Corps au Bord

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

MAIOUI DANSE ARTS - 16 quai Joseph Gillet Lyon 4^e

MaiOui Danse Arts, créée en 2016, est la structure de soutien du travail de création et de diffusion de l'artiste Dai Jian, danseur, chorégraphe chinois qui s'est installé à Lyon après douze ans de danse à New-York aux cotés de Trisha Brown et Shen Wei. Il puise son inspiration dans la danse contemporaine, classique et dans les arts martiaux. Artiste chorégraphe, plasticien et scénographe, Dai Jian travaille ses propres œuvres en parallèle de sa carrière de danseur professionnel depuis l'âge de 18 ans. En 1998, il remporte le prix des nouvelles étoiles des Arts Vivants de Canton (chorégraphie et danse) avec sa première création en solo. Dai Jian est professeur externe du département des Arts et Médias de l'Université Normale de Pékin ce qui lui ouvre des possibilités d'établir des liens et des échanges entre les institutions culturelles françaises (et avant tout lyonnaises) et chinoises.

A ce jour, Dai Jian a réalisé cinq créations : *MoveMen* (en cours), *WIP* (2019), *WIP for One* (2018), *MO* (2018), *Ponder the inner nature* (2017), *Silent Dialogue* (2015), *Lei* (2014-2015).

La compagnie a trouvé un ancrage à Lyon et a su développer ses activités de création, diffusion et médiation auprès des structures lyonnaises (SUBS, Ramdam, Maison de la danse Croiseur...)

Un nouveau projet intitulé *Eco Echo, Artificial circulation* a été accueilli en résidence et coproduction à Ramdam (Sainte-Foy-les-Lyon) en octobre et janvier 2021 mais aussi à la Manufacture d'Aurillac et en mai à la Chapelle d'Annonay.

La compagnie intervient pour des ateliers pédagogiques au CNSMD de Lyon, et au lycée Récamier (Lyon 2^e ; elle organise également des workshops pour les danseurs-élèves en formation avec les danseur-euses de la compagnie Maguy Marin.

Le Budget prévisionnel 2021 de l'association est de 34 440 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 3 000 €
Etat : 14 000€
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Recettes propres : 12 440 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 3 000 € pour la compagnie
Maioui Danse**

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €

COMPAGNIE M F - 22 rue de Marseille Lyon 7^e

La compagnie M F a été fondée en 2014 par Francesco Colaleo et Maxime Freixas, danseurs et chorégraphes. Ils développent un style singulier et hybride, à la croisée de nombreuses disciplines (danse contact, théâtre, floor work, improvisation). Un langage sans barrière, qui se veut accessible à tous et toutes.

Les cinq pièces chorégraphiques qu'ils ont co-crées ont été programmées en France, et en Europe. Sur la saison 2019/2020 la diffusion du répertoire a donné lieu à 19 représentations dont quatre à Lyon (Croiseur, Echappées Belles, Théâtre Astrée, CCNR Rilleux-la-Pape).

La compagnie présente cette saison deux nouvelles créations : *C'est Pas Grave*, trilogie chorégraphique pour quatre performers. Le projet est articulé en trois tableaux indépendants sur le thème de la gravité. Le spectacle est accueilli en résidences au Croiseur, au CND de Lyon, au CCN de Créteil et Val-de-Marne, en Italie. L’avant-première aurait dû avoir lieu au Croiseur de Lyon, en 2020 et est reportée courant 2021. La seconde création dans le cadre de cette trilogie, s’intitule *Ça ira*, en résidence au CCN de Roubaix devrait voir jour à Cannes en juillet.

En parallèle du travail de création, la compagnie propose des ateliers de danse au Centre de formation de danse Désoblique de Lyon et au CNSMD de Lyon, ateliers qui ont été fortement impactés par la crise sanitaire cette saison.

Le Budget prévisionnel 2021 de l’association est de 59 403 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 3 000 €
Evènements : 2 000€
Institut français : 7 500 €
Etat : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Recettes propres : 35 650 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 3 000 € pour la compagnie
M F**

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 :

Fonctionnement culture : 2 000 €

Fonds d’Urgence : 1 000 €

COMPAGNIE LA PIRATERIE – MJC Laennec-Mermoz 21 rue Genton Lyon 8^e

Fondée sur le principe de la sociocratie, la compagnie La Piraterie, créée en 2014, souhaite valoriser un travail artistique ouvert, basé sur la synergie des arts. Elle se singularise par des identités artistiques plurielles, engagées dans la production d'œuvres artistiques porteuses de messages universels.

La Piraterie revendique des valeurs humanistes, solidaires et développe un plan d'action sur le terrain : auprès des jeunes hébergés dans des CADA et des Centres de transit par des stages solidaires, elle proposent des créations artistiques amateurs ; auprès de jeunes déscolarisés avec des ateliers hebdomadaires danse et théâtre à l'IITEP Maria Dubost, et Meyzieu ; des ateliers de danse notamment à l'école Charles Péguy (Lyon 8^e) et au collège Grignard (Lyon 8^e) en partenariat avec la Maison de la danse.

En 2021, la compagnie propose une nouvelle création intitulée *Bonheur intérieur brut* qui retranscrit un voyage initiatique et artistique. Elle devait être présentée à la *Biennale des cultures urbaines* de Vaulx-en-Velin en mai (reporté courant 2022). Elle sera à Bizarre ! à Vénissieux, puis en septembre à Saint Etienne et Roanne.

Deux de ses autres créations *Au bout du fil* et *Ahorita !* Sont en diffusion cette saison-

Le Budget prévisionnel 2021 est de 64 720 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon culture : 5 000 €
Evènements : 2 300 €
Mairie 8 ^e : 1 500 €
Etat : 8 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à la Compagnie La Piraterie.

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2020

COMPAGNIE DIKIE ISTORII– 4 rue Monseigneur Lavarenne Lyon 5^e

Tom Grand Mourcel et Vera Gorbacheva se rencontrent au CNSMD de Lyon et créent la compagnie Dikie Istorii. Leur premier désir est d'associer mouvements physiques et textures sonores afin de créer des œuvres artistiques prenant plusieurs formes : vidéos, performances in-situ, créations pour le plateau. À travers leur envie de créer du lien entre musique live et mouvement dansé, Dikie Istorii questionne la place du public dans la performance. Ces démarches ont données lieu à trois pièces chorégraphiques : *Ascension électrique* (2016), *ILS* (2018), *¡No pasarán!* (2020) entre plateaux et arts de rue.

Dikie Istorii fonctionne à la manière d'un collectif en collaborant avec différents artistes chorégraphes, musicien-nes, scénographes et vidéastes. En 2018, la compagnie est nommée lauréate du dispositif *Création en Cours* lancé par les Ateliers Médicis. En 2020, le travail de la compagnie avait fait l'objet d'une exposition de la photographe Caroline Capelle Tourn dans sa galerie Nörka (Lyon 1).

Cette année, la création ;*No pasarán!* Est travaillée pour une reprise en extérieur avec une résidence initialement prévue en mai aux SUBS (reportée à l'automne). La compagnie présentera *ILS* dans le cadre de *Tout l'Monde dehors*.

La compagnie porte également un projet de film documentaire autour des interventions qu'elle mène à la maison d'accueil de Montanay, pour des personnes handicapées.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 35 150 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 4 000 €
Evènements : 8 250 €
Etat : 8 000 €
Recettes Propres : 22 900 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Dikie Istorii.

Pour information, pas de demande subvention au titre de l'année 2020

2 – COMPAGNIES INSCRITES SUR LE TERRITOIRE

COLLECTIF A R - C/O Locaux Motiv' 10 rue Jangot Lyon 7^e

Ce collectif a été fondé en 2012 par deux danseurs et danseuse et un musicien du CNSMD de Lyon : Paul Changarnier, Thomas Demay et Julia Moncla. Ensemble, ils imaginent des spectacles et des performances en questionnant le rapport danse/musique. Le désir d'associer la musique live et la danse contemporaine est en effet au cœur de leur processus de création.

Dans leur collaboration, ils questionnent la notion de l'ensemble et de l'individu. Leur première création, *Etats des Lieux*, est un dialogue entre un batteur et deux danseurs né du désir d'investir plusieurs lieux en extérieur dont le cloître du Musée des Beaux-Arts de Lyon (en 2012). Depuis, trois autres créations ont vu le jour : *Ma présence est un mensonge*, *Home*, *L'Homme de la Rue* et continuent à tourner (quatorze dates sont prévues entre mai et juillet à Villeneuve-Lès-Avignon, Puy, Amiens... pour cette dernière création).

Cette saison est marquée par une nouvelle création : *Placement libre*, duo chorégraphique dedans/dehors pour laquelle le collectif AR est en résidence à la Maison de la Danse. La maquette a été montrée à *La route des 20* et une tournée en France est prévue, si les conditions sanitaires le permettent.

Une autre création *everything is temporary* verra le jour le 26 septembre à Aurillac après avoir fait l'objet durant l'année d'une résidence au CCN de Rillieux et au SUBS (présenté aux professionnel.les en avril dernier).

Parallèlement à son travail de création, le collectif mène des actions de sensibilisation pour les amateurs (Centre de loisirs Pierre Valdo, 5^e), pour l'Education Nationale et pour des futurs professionnel.les avec des masterclass au CNSMD.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 157 547€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 8 000 €
Sociétés Civiles : 6 000 €
Recettes Propres : 60 900 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 6 000 € à l’association Collectif AR.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 : 2 000 €

COMPAGNIE ANOU SKAN - 1 rue Sainte Marie des Terreaux Lyon 1^{er}

L’association Anou Skan a été créée en 1993 par les danseurs et danseuse -chorégraphes, Sophie Tabakov et Laurent Soubise. Leur travail est autant artistique que pédagogique avec la pratique de la danse, du chant et du mouvement corporel éducatif, auprès de publics diversifiés. La Compagnie est installée dans le 1er arrondissement dans un studio de répétition qui accueille occasionnellement des petites formes dansées. En 26 ans, la Compagnie Anou Skan s’est produite au Centre Mandapa, au *Festival Danse Dense* de Pantin, à la Maison de la danse de Lyon, au Festival de danse contemporaine de Liège en Belgique, au *Festival des voix du monde* à Quettehou, à la Biennale de la Danse de Lyon, dans le cadre de *Tout l’monde dehors*, aux Archives municipales de Lyon, ainsi que dans de nombreux musées et galeries, sites archéologiques ou autres lieux.

Anou Skan poursuit son travail en partenariat avec la Métropole autour de la prévention de la perte d’autonomie des personnes âgées au titre de l’appel à projet *Prévention de la perte d’autonomie des séniors*. Vingt séances de méditation et gymnastique sensorielle étaient prévues de septembre 2020 à février 2021, séances qui se sont déroulées essentiellement en visioconférence. Cette année, Anou Skan entame également une collaboration avec l’Hôpital de jour de St Jean de Dieu.

Le 20 juin à Clermont-Ferrand, Anou Skan est en clôture de la *Marche des parapluies* de Forum-Réfugiés, pour un événement festif comprenant une performance de tournoiement, et un grand cercle de danse grecque avec le public.

En partenariat avec le Musée Lugdunum, la compagnie proposera à la rentrée de septembre dans le théâtre Odéon, trois matinées de tournoiement, *Sous le ciel* avec sa *Tribu éphémère du Tournoiement*.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 40 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 8 000 €
Métropole : 11 000 €
Recettes Propres : 19 200 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 4 000 € à l’association Compagnie Anou Skan.

Cette saison, la compagnie a démarré les premiers laboratoires de recherche de sa nouvelle création *Fiasco* à la Maison de la danse et à Echirolles sur le thème du désaccord avec un travail musical qui mêlera hymnes nationaux et musique punk. La diffusion de cette œuvre est confirmée à Echirolles, au CCN de Rennes, à la Comédie de Clermont-Ferrand, au Manège de Reims et en discussion avec la Maison de la danse pour la saison 2021-22.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

COLLECTIF ARRANGEMENT PROVISOIRE - 90 rue Chevreul Lyon 7^e

La Compagnie Arrangement Provisoire a été créée en 2007. Aujourd'hui son équipe, ses outils de travail et son expérience sont au service de deux projets singuliers et complémentaires portés par les danseurs et danseuse -chorégraphes Vania Vaneau et Jordi Galí. Chacun y déploie son écriture propre, tout en partageant leur savoir-faire tant dans la réflexion comme dans l'élaboration de leurs projets. Ils ont travaillé avec des artistes de renommée internationale tels qu'Anne Teresa De Keersmaeker, Wim Vandekeybus, Maguy Marin, Christian Rizzo ou Yoann Bourgois, entre autres. A ce jour ils ont créé une dizaine de pièces. Après deux ans de présence à Grenoble au Pacifique, la compagnie est devenue artiste associée avec le CCN de Montpellier pour 3 ans (2020-2022). La compagnie organise son activité en cinq pôles : création, transmission, *Ateliers des idées*, développement et structuration.

Leur dernière création *Nebula* de Vania Vaneau se produira au Festival *Format* (Ardèche) en juillet pour la version extérieure. La première de la version plateau aura lieu en novembre 2021 aux SUBS.

De son côté, Jordi Galí porte deux nouvelles créations : *Anima* pour le printemps 2022 débutée en 2019 pour l'espace public avec six interprètes (dont un joueur de cornemuse) autour d'une installation légère et monumentale de 15 m de haut et *Lumières*: projet de création collective avec un public en insertion (Tremplin Anepa notamment) pour une installation aux SUBS en décembre 2021.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 295 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Evènements : 800 €
Politique de la Ville : 7 000 €
Etat : 60 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Recettes Propres : 163 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association Compagnie Arrangement Provisoire.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

COLLECTIF ÈS - 65 rue Hénon Lyon 4^e

Le collectif ÈS a été créé en octobre 2011. Il est codirigé par 3 danseur-danseuses issus du CNSMD de Lyon (Sidonie Duret, Jeremy Martinez et Emilie Szikora). *P'lay's*, leur première pièce chorégraphique abordait le thème des jeux de sociétés et la manière dont les enjeux personnels se dévoilent. *Hippopotomonstrosesquippedaliophobie*, leur création

suiVante a été Prix du public du concours *Reconnaissance* à Grenoble. Leurs chorégraphies intègrent toujours de l'humour pour décaler les points de vue visant à faire resurgir « les couches profondes de l'humain ». La ligne de conduite de la compagnie est de toujours lier la médiation à la création. Après le Lux Scène Nationale de Valence, la compagnie est associée à la Rampe à Echirolles depuis la saison 2019/20.

Le collectif porte également des actions culturelles et de sensibilisation à la danse sur Lyon et dans la Région. Cette saison, il poursuit des projets ludiques à l'image de *J'peux pas j'ai bal* (dirigé par des enfants pour leurs parents), *J'peux pas j'ai bingo* (les enfants offrent des danses à leurs parents) avec des écoles d'Echirolles.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 241 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Recettes Propres : 165 981€

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € à l'association Collectif ÈS.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 5 000 €

A SHORT TERM EFFECTS - 165 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3^e

La compagnie A Short Term Effect inscrit la recherche de formats pluridisciplinaires au centre de sa démarche. Les projets initiés par Alexandre Roccoli en France, aux Etats-Unis, au Maroc, en Europe ou en Chine, menés seul ou en collectif, croisent ainsi différents langages artistiques, entre chorégraphie, arts plastiques, audiovisuels, musique et théâtre. Alexandre Roccoli s'est formé au Centre Chorégraphique National de Montpellier avant de travailler chez Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil.

Depuis sa pièce *A Short Term Effect* (2006), le chorégraphe place la question de la mémoire et de ses altérations au cœur de ses préoccupations, en s'interrogeant sur les processus de fiction à l'œuvre dans le travail de reconstitution mentale.

Alexandre Roccoli mûrit le plus souvent ses projets dans le contexte de lieux de privation de liberté. Les pièces ont souvent puisé leurs matières esthétiques durant des temps d'observation et d'ateliers à l'hôpital, en prison ou en maison de retraite.

L'année 2021 est consacrée à la création artistique : *Long Play*, création qui allie danse et soin, autour de l'anthropologie de la médecine et des danses curatives. C'est une pièce présentée comme un parcours sonore et chorégraphique dans des théâtres mais aussi dans les musées. Elle est co-produite par le Ballet national de Marseille, le Cent-Quatre, le CCN de Grenoble. La Première est prévue en octobre 2021 à Marseille. Le collectif propose également des actions culturelles et de sensibilisation à la danse avec ses ateliers *Zig Zag* à destination de personnes âgées en EPHAD à Lyon (en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon), Grenoble et Paris. Un projet de documentaire sur ces ateliers est d'ailleurs en cours.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 248 950 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Etat : 50 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Ville de Paris : 9 000 €
Recettes Propres : 159 950 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 5 000 € à l’association A Short Term Effects.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 : 3 000 €

COMPAGNIE STYLISTIK - 7 rue Justin Godart Lyon 4^e

La compagnie Stylistik trouve ses racines dans la danse Hip-Hop tout en s’inspirant des arts martiaux, de la danse contact et de certaines techniques de portées. Elle a été créée en 2006 par Abdou N’Gom. En 2005, le danseur-chorégraphe écrit son premier solo *Possibles* puis il entre dans le milieu professionnel en rejoignant la Cie Malka de Bouba Landrille Tchouda. Il poursuit ensuite son parcours de danseur auprès de la Cie A’Corps, Cie Losanges et Cie Magic Electro. En 2014, il participe à *Répertoire #1*, création pour trente danseurs de Mourad Merzouki. Depuis 2018, la compagnie est en résidence de territoire à Saint-Fons et Brignais. Abou N’Gom a été artiste associé en 2020 aux *Trans’urbaines*. A partir de septembre 2021, la compagnie est en résidence de territoire dans la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

La saison 2020-2021 est consacrée à la création de *Reverse* : 2^e volet du triptyque *Yaakaar* (espoir en wolof) sur le thème des traversées, des répétitions, avec un retour à la danse hip-hop. Le Briscope (Brignais) et Jean Marais (St Fons) en assurent la co-production. Cette création est en résidence au théâtre Allegro (Miribel).

La compagnie Stylistik poursuit la diffusion de ses spectacles (*Nos mouvements incessants* et *Faire danser les mots*) et son travail de sensibilisation artistique dans le cadre de sa collaboration avec le théâtre de Saint-Fons, en milieu scolaire notamment au collège Longchambon (Lyon 8^e). Elle participe au cycle d’entraînement du danseur au CND de Lyon.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 172 310 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 8 000 €
Etat : 20 000€
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Sociétés civiles : 12 000 €
Recettes Propres : 120 160 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 5 000 € à l’association Stylistik.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 :
 Fonctionnement Culture : 5 000 €
 Fonds d’Urgence : 6 000 €

3 - COMPAGNIES AYANT UN RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

COMPAGNIE ACTE – 42 rue des Hériveaux Lyon 8^e

La Compagnie Acte est une compagnie lyonnaise de danse contemporaine fondée en 1996 par la danseuse et chorégraphe Annick Charlot. Elle propose des créations in situ dans l'espace public. Ses productions, spectacles, performances, résidences et actions de transmissions s'inventent en coopération avec de nombreux d'acteurs : danseur-euses, compositeur-trices, artistes numériques et visuels, mais aussi chercheur-euses scientifiques et citoyen-nes complices.

Cette saison, la compagnie diffuse sa création *Public.ques !* co-créé par Annick Charlot et Pierre Amoudruz (Association AADN). Il s'agit d'une balade numérique et chorégraphique, sur la place des femmes dans l'espace public, un espace de discussion des conditions de l'expression du corps et du genre qui relie les participants entre eux à travers un territoire, un quartier, un village ou une ville entière via leur téléphone mobile.

En 2008, la compagnie installe son studio rue des Hériveaux à Lyon 8^e dans un local appartenant à l'agence d'architecture Techné. Les travaux ont été financés avec l'aide de la Région et de la Ville. Depuis 2020, cet espace de travail est désormais mutualisé avec quatre compagnies et artistes professionnel-les dans un pôle de gouvernance collectif et un modèle économique solidaire. En 2020, le studio a accueilli quarante-trois structures usagères-locataires du lieu (artistes, structures culturelles, de formation professionnelle, et associations de pratiques amatrices corporelles), dont vingt-huit équipes artistiques, soit huit compagnies de plus qu'en 2019.

Enfin, la compagnie poursuit une résidence avec l'Université d'Artois-Arras (prolongée jusqu'à décembre 21).

Le Budget prévisionnel 2021 est de 131 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 20 000 €
Région- Auvergne-Rhône-Alpes : 4 000 €
Mécénat : 4 500 €
Recettes Propres : 100 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association Acte.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 15 000 €

ARCOSM - 29 rue du Mail Lyon 4^e

Cette compagnie a été fondée en 2001 par Thomas Guerry, danseur et chorégraphe et Camille Rocailleux, pianiste et compositeur, tous deux issus du CNSMD de Lyon. La compagnie s'est donnée comme axe principal toutes les formes de croisements et de passerelles entre différentes disciplines et langages artistiques. La musique, le chant et la danse en sont les fondements.

Danse physique, travail de la voix, expressivité de la mise en scène qui va puiser dans des codes du théâtre corporel, la danse d'Arcosm se nourrit ainsi de plusieurs sources et

renouvelle son vocabulaire au fil du temps. La première pièce, *Echoa*, créée en 2001, pour deux danseurs et deux musiciens, continue de tourner. Elle a été jouée plus de 900 fois dans 240 théâtres différents. Depuis 2016, Thomas Guerry assure seul la direction artistique. La compagnie est accueillie en résidence régionale par le Théâtre des Collines à Annecy de 2020 à 2023.

Sa nouvelle création *Hôtel Bellevue*, grande pièce à destination du jeune public, compte dix-neuf dates prévues en 2021 (dont cinq annulées entre février et mars).

En parallèle, de *Echoa*, *Bounce ! Sens et Poétique de l'instable* continuent à être diffusées (sept dates étaient prévues en février à l'Opéra de Lyon, deux à Pôle pik en avril)/

La Compagnie Arcosm continue son rôle de médiateur en donnant, sous différentes formes, des ateliers et interventions inspirés de son univers artistique avec des partenariats comme : l'INSA de Lyon avec une cinquantaine d'étudiants des sections danse, musique, théâtre et cinéma, HCL de Lyon en partenariat avec la Maison de la danse à destination de malades du cancer.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 292 330 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon fonctionnement : 10 000 €
Investissement : 11 000 €
Institut français : 3 000 €
Etat : 80 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000€
Sociétés civiles : 30 000 €
Recettes Propres : 133 330 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association ARCOSM.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 5 000 €

COMPAGNIE MAGUY MARIN - 56 rue Chevreul Lyon 7^e

Maguy Marin est une artiste majeure de la danse contemporaine française et internationale. Parmi la cinquantaine de pièces qu'elle a chorégraphié, certaines sont devenues des références dans le monde de la danse : *Cendrillon* (créé en 1981 pour le ballet de l'Opéra de Lyon), *May B* (jouée plus de huit-cents fois depuis quarante ans) ou encore *Umwelt*.

La Compagnie Maguy Marin, s'est installée, en 2015, à Ramdam à Sainte-Foy-Lès-Lyon ce qui lui a permis d'organiser de façon autonome son activité au-delà de ses tournées : ateliers, formations, laboratoires... et de déployer des projets communs avec l'association Ramdam– Centre d'art, coordinatrice du lieu depuis 1997 et ainsi participer à la dynamique locale.

La compagnie contribue de manière active au projet du Centre d'art en participant à la vie associative, aux réflexions et aux prises de décision des différents conseils qui animent le

lieu. Les interprètes donnent également des stages professionnels et amateurs, à titre gracieux.

Cette saison est consacrée à la nouvelle création *Y aller voir de plus près* dont la première aura lieu en juillet au Festival d'Avignon.

Au cours des tournées dans le monde entier, de nombreuses rencontres sont organisées en amont ou à l'issue des représentations. Soucieuse de l'importance des interventions en milieu scolaire, la compagnie développe également des partenariats pédagogiques, notamment avec le Centre National de la Danse, des écoles supérieures d'arts (ENSATT à Lyon, Ecole de la Comédie de Saint-Etienne, etc.), des pôles régionaux d'éducation artistique et culturelle et des centres de formation chorégraphique. Les danseur.euses interviennent dans des lycées afin de transmettre *May B* qui est désormais inscrite au répertoire du Bac option Danse.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 950 900 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 €
Etat : 250 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 60 000 €
Recettes Propres : 596 200 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à la compagnie Maguy Marin.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 15 000 €

COMPAGNIE POKEMON CREW - ASSOCIATION QUI FAIT ÇA KIFFER ÇA
– Opéra de Lyon, 1 place de la Comédie Lyon 1^{er}

L'association Qui fait ça Kiffer ça a été créée en 2004 par les jeunes danseurs de hip hop du Pockemon Crew. Ces jeunes danseurs qui s'entraînaient dans la rue et sous les arcades de l'Opéra National de Lyon, depuis 1997, ont remporté progressivement de nombreuses victoires en Break dance : champions de France, d'Europe et du monde. Encore aujourd'hui, c'est la compagnie de Break danse la plus titrée au monde.

La compagnie est actuellement accueillie en résidence au Théâtre de Vénissieux pour ces futurs projets de création et d'action culturelle pendant trois ans (2020-2022). Elle y crée *Gaïa*, projet pour dix danseur.euses sur le thème de l'écologie, dont la Première est prévue à Vénissieux le 5 novembre 2021.

En parallèle, elle continue à diffuser ses créations *Empreinte*, *Millésime*, *Hastag 2.0*, *Silence, on tourne* : dernière saison de tournée en France (huit dates) mais restera disponible pour l'international (six dates en Sardaigne prévues en mai).

A l'international, la compagnie est présente, depuis plusieurs années, en Nouvelle Calédonie pour la formation de danseurs et au centre culturel de Djibouti.

La transmission est au cœur du projet de la compagnie ; les danseurs se consacrent à des actions de sensibilisation et de transmission de la danse hip hop en milieu scolaire à Vénissieux et avec des structures sociaux culturelles.

Le Budget prévisionnel 2021 de l'association est de 283 644 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 25 000 €
Investissement : 15 000 €
Etat : 20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Nouvelle Calédonie : 50 000 €
Sociétés civiles : 7 500 €
Recettes propres : 58 100 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la compagnie Pockemon Crew

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
 Fonctionnement culture : 4 000 €
 Fonds d'Urgence : 15 000 €

COMPAGNIE PROPOS - 5 place du Petit Collège Lyon 5^e

La Compagnie Propos a été créée par Denis Plassard, formé en danse classique et contemporaine au CRR puis au CNSMD de Lyon. Denis Plassard a été à l'initiative de plus de quarante créations en trente ans. Extrêmement variées dans la forme, ses chorégraphies rassemblent danseur-euses contemporains et artistes de différents horizons autour de la recherche et de l'univers ludique du chorégraphe. Le maintien d'un répertoire en tournée est une volonté forte de la Compagnie.

Soucieuse de partager ses ressources avec d'autres artistes, la compagnie a ouvert, en 2004, un studio dans le 8^{ème}, d'une surface de 180 m² dont il a souhaité laissé la gestion en 2020 (désormais assuré par la Compagnie Chatha).

Cette saison, la compagnie travaille sur sa nouvelle création *On ne parle pas avec des moufles*, duo qui s'appuie sur la langue des signes. La première aura lieu en septembre au Lux de Valence. Elle continue à tourner *Dans le détail* et *Rites*.

Par ailleurs, la Compagnie Propos a mis en place un large travail de sensibilisation à la danse contemporaine avec des actions culturelles et artistiques et d'autres aventures chorégraphiques (bals chorégraphiés, conférences dansées, projets photographiques *Hors Sol*).

Le Budget prévisionnel 2021 est de 285 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 15 000 €
Etat : 30 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 40 000 €
Recettes propres : 195 770 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à la Compagnie Propos.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
 Fonctionnement culture : 15 000 €
 Fonds d'Urgence : 8 000 €

MAQAMAT– 45 rue de la Bourse Lyon 2^e

Omar Rajeh Maqamat fonde sa compagnie de danse à Beyrouth en 2002. Il s'installe et implante sa compagnie à Lyon en décembre 2019 pour y déposer désormais son répertoire et continuer de créer et de développer des projets en France. Immédiatement des partenariats et des coopérations se sont noués avec des acteurs culturels et des organisations françaises tel que le CND de Lyon ou il est désigné artiste associé pour 2020/2021, le CCN de Grenoble. La compagnie compte plus de vingt créations chorégraphiques dans son répertoire et connaît une grande reconnaissance localement et lors de ses tournées en Europe et dans le monde. La danse de Omar Rajeh, empreinte d'une présence physique investie et vigoureuse, s'inspire des préoccupations socio-politiques qui l'entoure.

Origami Cosmos, la dernière création est en résidence au Studio Lucien, CND de Lyon, CCN de Grenoble et Maison de la danse puis en Russie en septembre-octobre avec des dates au Bolchoï puis en novembre à Podium (Grenoble).

Omar Rajeh est le fondateur de *BIPOD- Beirut International Platform of Dance*, et *Moultaqa Leymoun*, une plateforme qui met en valeur et développe le travail artistique des artistes chorégraphes du monde arabe. Entre 2017 et 2019, il conçoit et réalise *Citerne Beyrouth*, le premier centre chorégraphique au Liban qui, suite à son démantèlement forcé, donne naissance en France, en 2020, à *Citerne.live*, une plateforme digitale, transculturelle et interdisciplinaire qui contribue à la sauvegarde du secteur culturel.

La 16^e édition de *Bipod/Citerne.live* en ligne a eu lieu du 25 novembre au 1^{er} décembre. Elle a été conçue pour servir d' « asile » artistique et de programme de diffusion d'événements culturels en direct grâce au soutien des SUBS. Une nouvelle édition de *Citerne.live* est prévue en 2021, avec un programme de performances dans des villes proche de la Méditerranée à Beyrouth, Belfort (CCN), Istanbul, Ramallah, Engomio, Alexandrie, Bari et Lyon (CND).

Le Budget prévisionnel 2021 est de 414 355€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Etat : 75 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 €
Sociétés civiles : 8 000 €
Mécénat : 11 750 €
Ressources propres : 220 705 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € à Maqamat.
Pour information, pas de demande de subvention au titre de l'année 2020.

4/ LIEUX

RAMDAM – un Centre d’Art - 16 chemin des Santons Sainte-Foy-Lès-Lyon

L'association Ramdam, un Centre d'Art créée en 1997, a pour objectif de favoriser le travail des artistes et le développement de la création et de la recherche artistique contemporaine. C'est un lieu de travail constitué de plusieurs espaces de travail : deux studios de 240 m2 et 80 m2, des bureaux administratifs, des espaces extérieurs, un espace-atelier équipé. Des travaux d'aménagement et d'amélioration ont été réalisés en début d'année.

Chaque année deux appels à résidence sont lancés ce qui représentait deux-cent-cinquante dossiers par an. Cette année, pour mieux étudier les demandes de résidences, a été mis en place un système d'un numerus clausus à quatre-vingt dossiers par appel. Un jury composé à la fois des membres du conseil de projet de Ramdam et d'acteurs du monde artistique sélectionne une vingtaine d'équipes artistiques.

En 2019/2020, Ramdam a accueilli trois compagnies lyonnaises (Fenil Hirsute, Cie Scène, Gwenaël Morin) pour 116 jours de résidence. Un apport en résidence de 1000 € est prévu pour chaque compagnie et 5€ par jour et par personne (plafonnée à 500€). De plus, trois compagnies de danse ont été accueillies dans le cadre de l'Aide à l'expérimentation : Compagnie 303, Maioui danse, Leïla Ka.

Ramdam s'attache également à créer des liens avec le champ social, inventer des croisements, créer des synergies en direction de publics moins familiers de ce domaine (IME, Foyers d'enfance, Centres Sociaux...). Ramdam met en place des liens avec l'enseignement supérieur : ENS, ENSATT, l'IEP, la CinéFabrique ... Des échanges et temps de transmissions ont également lieu avec des formations spécialisées en danse du CNSMD et l'Ecole Désoblique. Enfin, des ateliers de pratiques ont vu le jour avec le Réseau SOL (qui regroupe les conservatoires du sud-ouest lyonnais), et des rencontres avec d'autres lieux de formation.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 199 525 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 20 000 €
Etat : 75 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 35 000 €
Métropole : 20 000 €
Recettes propres : 55 425 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 15 000 € à l’association Ramdam.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 : 10 000 €

COMPAGNIE CHATHA - 14-16 Avenue Berthelot Lyon 7^e

La compagnie Chatha qui signifie « une danse » a été créée en 2005 par les chorégraphes Aicha M'Barek et Hafiz Dhaou, issus du Conservatoire de Musique et Danse de Tunis.

Leur travail s’articule autour de l’écriture, la création, la diffusion de spectacles de danse dans lesquels, composition et corporalité renouvellent l’écriture chorégraphique contemporaine. La Compagnie a créé plus de dix spectacles et a participé à trois défilés de la Biennale. La transmission est un axe fort de Chatha.

A partir de 2020, la compagnie prend le temps de l’implantation à Lyon, ville où les deux chorégraphes résident depuis plus de 10 ans. Cette implantation se matérialise par la gestion du studio Lucien après le départ de la compagnie Propos. Outil au service de la dynamique chorégraphique lyonnaise : partage de l’espace de travail, mutualisation des ressources matérielles (studio, matériels techniques, espace de coworking) et immatérielles (formation et conseils) amplifié par les liens étroits tissés par la compagnie avec les acteurs de la production et de la diffusion chorégraphique sur le territoire, tant local (Biennale de la danse/Maison de la danse) que régional, national et international.

La compagnie collabore avec les acteurs éducatifs et sociaux lyonnais notamment à travers un partenariat de trois ans avec l’Université Jean Moulin, Lyon 3 où elle mène une résidence qui se traduit entre autres par le Défilé de la Biennale de la danse en 2021.

La compagnie tourne en autres en 2021 sa dernière création *L’amour sorcier* qui avait été accueillie en 2019 à la Maison de la danse et dont de nombreuses dates ont été reportées.

Une convention cadre est jointe au présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 360 809 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Etat : 80 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Recettes propres : 103 809 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 25 000 € à la compagnie Chatha.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 :
Fonctionnement culture : 25 000 €
Fonds d’Urgence : 6 000 €

ASSOCIATION MÂ - C/O A. Martin 57 quai Gillet Lyon 4^e

L’Association Mâ est née en 2007 de l’alliance de dix danseuses qui se sont rencontrées au cours de leurs études au CNSMD de Lyon. En mutualisant la production des projets artistiques, communs ou personnels, cette structure crée un réseau professionnel et assure son implantation locale. Créations de spectacles, actions pédagogiques et sociales, vidéo-danse, bureau de production... l’Association Mâ soutient des projets artistiques très divers. La Compagnie s’est installée sur les Pentès de la Croix Rousse, dans une ancienne école de danse, un espace de 160 m² baptisé *Lieues*.

Les artistes qui portent collectivement ce lieu développent chacune des projets artistiques souvent dans le cadre de projets de territoire (création participative dans la communauté

d'agglomération de l'ouest Rhodanien en cours, parcours artistique dans des crèches, ateliers parents-enfants à la Maison de la danse...)

Le Budget prévisionnel 2021 est de 97 862 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 3 000 €
Etat : 3 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 6 000 €
Ressources propres : 67 160 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2000 € à la Compagnie Mâ.
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

5 - COMPAGNIES CIRCASSIENNES

LA COMPAGNIE MPTA – Les Mains, les Pieds et la Tête Aussi, 10 rue de Vauzelles
Lyon 1^{er}

La compagnie MPTA a été fondée en 2001 par Mathurin Bolze, artiste lyonnais formé au théâtre et aux arts du cirque contemporain. Sa Compagnie dédie son activité à la recherche, à la création et à la diffusion du cirque contemporain. Créations originales, collaborations artistiques, projets issus de compagnonnages sont régulièrement présentées en France et à l'étranger.

La compagnie MPTA se positionne comme un acteur complet dans le secteur des arts du cirque : production des œuvres de Mathurin Bolze mais aussi accompagnement et formation de jeunes artistes de cirque issus du Centre National des Arts du Cirque (CNAC) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT).

Depuis 2011, la Cie porte le festival *Utopistes*, en biennale, temps fort des arts circassiens à Lyon et dans la Métropole dont l'édition 2020 a dû être annulée. Les quatre *Premières pistes* ont pu être reportées avec le maintien des coproductions et la création *Les hauts plateaux* de la Compagnie a été reportée lors de la Biennale de la danse en juin.

Dès 2021, des laboratoires et résidences de création sont prévues en vue de l'édition 2023 du festival.

En parallèle, la compagnie travaille au projet d'édition d'un livre retraçant ses vingt ans.

La convention d'application entre la Ville de Lyon et la Compagnie MPTA est jointe en annexe du présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 960 662 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 51 000 €
Institut français : 24 000 €
Etat : 225 000€
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50 000 €

Métropole : 10 000 €
Recettes propres : 544 662 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 51 000 € à MPTA.
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 51 000 €

COMPAGNIE 126 KILOS - 29 avenue de Ménival Lyon 5^e

Gwenaëlle Traonouez et Vincent Bonnefoi-Calmel sont artistes circassiens. Tous deux intègrent la formation préparatoire à l'École de Cirque de Lyon en 2005 et poursuivent leur apprentissage au Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme. Ils donnent naissance à la Compagnie 126 kilos en novembre 2010. Leur première création *Swing* est un numéro acrobatique et burlesque qui s'inspire de leur histoire. Ce numéro a été présenté plus d'une cinquantaine de fois, notamment à CIRCA (Pôle National du Cirque à Auch), Chalon dans la Rue, Le Mans et Aurillac.

En 2015, ils créent *Banc de sable*, spectacle tout public. Cette création a été accueillie en résidence notamment à l'École de cirque de Lyon (dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes), la Friche Lamartine, à l'Atrium de Tassin, la Cascade (Ardèche), le Centre culturel de Mions. La saison dernière, seules huit dates ont pu être jouées. Sur 2021, trente dates sont en cours.

Leur nouvelle création *Le Quatuor*, spectacle de clown, sera présentée à la MJC Ménival la saison prochaine. Au préalable, ce spectacle est en résidence à Caen, Chésy et la Cascade.

La compagnie intervient à l'École de Cirque de Lyon sur l'apprentissage des portés acrobatiques dans le cadre de la formation préparatoire.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 51 600 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Recettes Propres : 41 600 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à la Compagnie 126 kg.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

COMPAGNIE PUERIL PERIL - 42 rue du père Chevrier Lyon 7^e

Puéril Péril est l'union de deux artistes, Dorian Lechaux et Ronan Duée (monocycle et porteur issus de l'École de cirque de Lyon et de l'école de Montréal). Ils créent leur compagnie en 2015 ; leur terrain de jeu favori est le frisson du public, cette limite entre le risque et le danger, entre la peur et le plaisir.

Sur la saison 2020-2021, Puéril Péril poursuit la diffusion de *Bankal* (une cinquantaine de dates dans toute la France et l'étranger) et de *L'Autre*. Leur nouvelle création *Mississippi* devait être présentée sur neuf dates (quatre ont pu être maintenues, cinq sont reportées).

En parallèle de cette nouvelle création, ils interviennent dans les établissements scolaires de Lyon et son agglomération pour des ateliers de sensibilisation au cirque en partenariat notamment avec la Mouche de Saint Genis Laval, l'Ecole de Cirque de Lyon. Ils travaillent sur leur spécialité, le main-à-main, ainsi que sur leur approche particulière des notions de risque et de danger.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 109 379 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Etat : 5 000 €
Recettes Propres : 76 588 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association Puéril Péril.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

COMPAGNIE REVE DE SINGE - 28 rue Lamartine Lyon 3^e

La compagnie a vu le jour en 2010 sous l'impulsion de Fabien La Sala, chorégraphe vertical. Professionnel de l'escalade depuis 1999, il découvre le cirque avec la compagnie Virevolt avec qui il collabore pour trois spectacles de 2006 à 2012. Ainsi, naît l'idée de conjuguer ces deux disciplines. Investi dans une recherche chorégraphique, il oriente son travail dans la création d'une nouvelle gestuelle liant les techniques de l'escalade et celles de la danse. La compagnie est accompagnée par l'Ecole de Cirque de Lyon, dans le cadre du dispositif Scène Découvertes et l'Association Travail et Culture de Saint Maurice l'Exil, lieu de résidence de territoire. Depuis 2016, la compagnie s'est installée à La Friche Lamartine. Rêve de Singe a produit, à ce jour, quatre spectacles *Doggy Blues*, *Vertigo*, *Auprès de mon arbre* et *Les pieds dans les poches*.

La saison 2020-2021 est consacrée à la création de leur nouvelle pièce : Petit-bleu et petit-jaune, adapté d'un texte jeunesse au très jeune public. La première devait avoir lieu en avril au Polaris et sera reportée à la saison prochaine. La compagnie diffuse également ses deux spectacles *Les pieds dans les poches* et *Vertigo*. Sur les vingt-sept dates prévues, dix-sept sont reportées à ce jour sur la saison prochaine.

La compagnie cherche à transmettre aux publics, sa passion des disciplines circassiennes. Elle enseigne différentes pratiques (jonglerie, acrobatie, portés aériens...) auprès des publics scolaires et amateurs enfants et adultes dans la région, à Pôle en Scènes/Bron, et à Saint Fons.

Le Budget prévisionnel 2021 est de 101 842 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 3 000 €
Etat : 10 180 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 17 000 €
Recettes Propres : 71 662 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Rêve de Singe.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2021, une subvention de fonctionnement à chacune de ces 26 structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions,

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e et 8^e;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 231 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

1- aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	MONTANT
Emergence	
21 000 €	
Aniki Vovo (1^{er})	3 000 €
Cie Au-Delà du Bleu (1^{er})	3 000 €
Compagnie Corps au Bord (4^{ème})	3 000 €
Compagnie Maiouidanse Arts (4^{ème})	3 000 €
Cie MF (7^{ème})	3 000 €
La Piraterie (8^{ème})	3 000 €
Dikie Istorii (5^{ème})	3 000 €
Inscription sur le Territoire	
33 000 €	
Collectif AR (7^{ème})	6 000 €
Compagnie Anou Skan (1^{er})	4 000 €
Cie Arrangement Provisoire (7^{ème})	5 000 €
Compagnie ES (4^{ème})	8 000 €
A Short Term Effects (3^{ème})	5 000 €
Compagnie Stylistik (4^{ème})	5 000 €
Rayonnement	
71 000 €	

Cie Acte (8^{ème})	15 000 €
Compagnie Arcosm (4^{ème})	10 000 €
Compagnie Maguy Marin (7^{ème})	15 000 €
Pockemon crew - Qui fait ça kiffer ça (1^{er})	10 000 €
Cie Propos (5^e)	15 000 €
Cie Maqamat (2^e)	6 000 €
Lieux	
42 000 €	
Ramdram (Sainte Foy les Lyon)	15 000 €
Chatha (7^e)	25 000 €
Mâ (4e)	2 000 €
COMPAGNIES CIRCACIENNES	
64 000 €	
Compagnie MPTA (1^{er})	51 000 €
Compagnie 126 kg (5^{ème})	5 000 €
Compagnie Puéril Péril (Rillieux la Pape)	5 000 €
Compagnie Rêve de Singe (3^{ème})	3 000 €
TOTAL	231 000 €

2. Les conventions cadre et d'application établies entre la Ville de Lyon et les associations Chatha, et MPTA, sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.

4. La dépense en résultant, soit 231 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021 soit :

231000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Grégory DOUCET